

3'600 hectares de forêts labellisés « FSC® & PEFC » sur La Côte

L'AGFORS, Groupement forestier de la Serine et ses propriétaires forestiers se recertifient. Les Communes de Marchissy, Le Vaud, Bassins, Vich, Begnins, Luins, Vinzel, Bursinel, Bursins, Gilly, Rolle, Tartegnin, Essertines/Rolle et Dully, renouvellent la double certification FSC et PEFC qui démontre la qualité de gestion de leurs forêts.

La forêt !

Véritable poumon vert de cette région du Léman, elle occupe près de 40 % du territoire géré par le Groupement forestier et s'étend du bord du lac Léman jusqu'aux crêtes du Jura. Les propriétaires forestiers publics et privés ont choisi de renouveler ces certifications déjà acquises depuis 10 ans, sous la bannière de l'association suisse de certification forestière « ARTUS » et ainsi garantir une gestion durable et multifonctionnelle de leur patrimoine forestier.

Poursuivre une gestion intégrée et multifonctionnelle menée depuis plus de 10 ans





Produire du bois, protéger contre les dangers naturels, accueillir le public, façonner le paysage, maintenir et favoriser la biodiversité sont les multiples fonctions assumées par les forêts. Garantir et assurer ces multiples fonctions c'est répondre à un défi de société !

Pour y répondre, la gestion des forêts est guidée par des plans de gestion qui fixent les orientations stratégiques de chaque propriétaire pour une période de 15 ans. La certification permet aux propriétaires forestiers de faire reconnaître la bonne gestion des forêts par un organe indépendant.

Une production de bois durable et respectueuse de l'environnement

Les forêts du Groupement produisent chaque année quelques 20'000 m3 de bois. De quoi construire 200 maisons en bois et substituer l'équivalent de 1,5 millions de litres de mazout en bois énergie, en approvisionnant les 11 chaufferies à plaquettes de bois de notre région.

L'AGFORS EN BREF !

SURFACE FORESTIÈRE		3'600 hectares
	Forêt publique	85 %
	Forêt privée	15 %
PRODUCTION ANNUELLE DE BOIS		20'000 m3
	Bois pour la construction	60 %
	Bois énergie	30 %
	Bois d'industrie	10 %
PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ		
	Réserves forestières et îlots de vieux bois	210 hectares
	Arbres conservés pour la biodiversité	2'100 arbres
	Biotopes précieux	15 hectares
DES FORÊTS MULTIFONCTIONNELLES..		
	Forêts à vocation de production de bois	53 %
	Forêts à vocation de loisir et détente	2 %
	Forêts à vocation de préservation de la nature	10 %
	Forêts à vocation de protection contre les dangers naturels	6 %
	Forêts à vocation paysagère	29 %

Sources : synthèse des plans de gestion des forêts publiques - Agfors 2018

Exploiter ces 20'000 m3 de bois en garantissant le respect des critères de certification, c'est garantir à la population régionale un entretien des forêts proche de la nature, conciliant économie et écologie, le tout avec de la main d'œuvre régionale qualifiée et compétente.



Les sites officiels sur la certification

FSC

<https://ch.fsc.org/fr-ch>

PEFC

<https://pefc.ch/fr/>



PEFC/15-22-08
www.pefc.ch

Promouvoir la gestion durable de la forêt

Pour tous renseignements et informations complémentaires :

AGFORS, Amaury Annen, directeur, +41 79 237 69 16 ou amaury.annen@agfors.ch